



## Groupe de travail n° 3.1 – Curation et éditorialisation

### COMPTE RENDU DE RÉUNION N°1

Vendredi 13 février 2026 – 10h30 à 12h30

**Présents :** Hervé Cauchon, Alexis David, Eva Glatigny, Joseph Minster, Marina Mis, Arnaud Quatre, Candice Reneuve, Caroline Rietmann, Catherine Rochcongar

### Résumé des échanges autour des problématiques

Les discussions se focalisent sur les défis spécifiques de l'éditorialisation et de la curation des ressources audiovisuelles, confrontées à la concurrence des plateformes de streaming et aux contraintes budgétaires récurrentes.

Les participants soulignent les difficultés à valoriser et personnaliser les contenus VOD sur des portails souvent rigides, faute de temps, d'outils ou de moyens pour produire des critiques, des podcasts ou des suggestions adaptées aux territoires et aux publics locaux, ce qui entraîne une fragmentation des offres et une faible visibilité auprès des usagers. Des tensions budgétaires récurrentes affectent les offres VOD : suppressions (Reims, Charente-Maritime, Eure), réductions de crédits (Calvados) ou quotas jetons fluctuants (Doubs, Indre-et-Loire), malgré une fréquentation croissante et des retours usagers négatifs sur ces réductions (plaintes sur l'accès limité malgré un bouche-à-oreille positif initial).

Dans les bibliothèques de taille importante, la division du travail entre gestionnaires des collections physiques (DVD) et gestionnaires des ressources numériques empêche parfois de construire la continuité de la politique documentaire et limite l'accès du pôle audiovisuel à l'éditorialisation.

Dans la même veine, les chargés de communication gèrent toute la promotion publique, reléguant les responsables audiovisuels à un rôle subalterne sans réels leviers pour valoriser l'offre.

Les échanges mettent en lumière le besoin de redéfinir l'identité et la plus-value des bibliothèques – gratuité d'accès, curation contextualisée – face aux géants du streaming. La communication autour de l'offre audiovisuelle reste limitée, moins par les outils eux-mêmes

que par le manque de temps, de moyens et d'espaces adaptés pour mettre en avant les contenus (sélections, commentaires, mises en récit), ce qui freine une véritable curation visible et lisible pour les usagers.

### Les objectifs prioritaires

Les objectifs retenus par le GT1 pour le chantier 3.1 s'organisent autour de 2 grands axes : **créer un cadre de référence partagé, renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre des médiathèques.**

#### **1. Créer un cadre de référence partagé**

- **Construire un espace de partage** et de découvertes et d'expériences en les organisant par typologies d'établissements et de publics afin de **mutualiser le travail de curation et d'éditorialisation** au sein des communautés de bibliothécaires.
- **Formaliser un argumentaire à l'intention des décideurs** afin de promouvoir la pérennisation des collections DVD / numérique en identifiant la singularité et la plus-value des bibliothèques face aux offres de streaming.

#### **2. Renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre des médiathèques**

- **Identifier des exemples de plateformes et de portails développés par des acteurs économiques ou au sein d'établissements publics**, en France ou à l'étranger, intégrant la possibilité d'une forme de personnalisation de l'offre adaptée aux territoires et aux publics (critiques, podcasts, vidéos, suggestions locales).
- **Mettre en valeur ces propositions (site/livret)** afin d'inciter d'autres acteurs à faire évoluer leurs offres pour proposer des fonctionnalités ou des outils comparables.
- **Proposer des recommandations pour le bon usage des outils de communication** (Twitch, TikTok, Instagram, podcasts), en précisant sécurité, niveau de langage, public cible et alternatives libres aux plateformes privées (GAFAM).
- **Renforcer l'attractivité de l'offre** face au streaming, en affirmant l'identité et la plus-value des bibliothèques dans la communication à destination des usagers et du public.

### Auditions prévues

Les auditions à venir cibleront des acteurs stratégiques avec un questionnement à structurer, à partir des demandes suivantes :

#### **1. Créer un cadre de référence partagé.**

- Quels outils de communication les plateformes peuvent-elles mettre à disposition des médiathèques pour valoriser l'offre de VAD auprès des usagers ? Seriez-vous volontaires pour alimenter une boîte à outils destinées aux bibliothèques sur toutes les actions possibles autour de l'audiovisuel ?

- Pour l'audition Arte : Est-ce que les outils de personnalisation sont utilisés par les bibliothèques et avec quels résultats ? Si peu : sont-elles au courant, familières techniquement et en capacité de personnaliser leur site ? Pourriez-vous imaginer des actions culturelles clés en main pour les bibliothécaires ? Seriez-vous partants pour organiser des formations spécifiques destinées aux bibliothécaires (en plus de celles d'Images en bib) ?
- Pour l'ACID : Pourriez-vous organiser des formations à destination des bibs pour mettre en avant le cinéma indépendant ? Pour Xavier Grison : Avez-vous déjà mis en place des partenariats avec des médiathèques dans le cadre de vos actions d'éducation à l'image et au cinéma ? Sous quelles formes ? Concernant les supports physiques : ressources pour réparation/remplacement du support si plus dispo (épuisé, contrainte des marchés publics etc.).
- Pour les éditeurs plateformes VOD : Envisagez-vous d'ouvrir la sélection des films publiés sur les différents portails pour les bibliothécaires (cf problématique liée à la non-gestion directe des contenus proposés sur ces plateformes) ? La fonctionnalité de personnalisation de l'environnement numérique proposé au public est-elle prise en main par certain-e-s bibliothécaires ? Cette utilisation est-elle jugée importante, ou non, au regard du nombre de médiathèques mettant cette ressource à disposition du public ? Quels sont les freins éventuels à l'utilisation de cet outil ? Les sélections confectionnées par les services des plateformes et proposées par défaut sur les interfaces obtiennent-elles des résultats de consultation satisfaisants ?

## **2. Renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre des médiathèques.**

- Les projections de films en médiathèque sont soumises à des règles contraignantes (lieu de projection, moyens de communication). Comment assouplir celles-ci ? Comment garantissez-vous la diversité culturelle et la représentation dans votre offre ? Peut-on organiser des projections publiques à partir de votre catalogue ? Comment évoluent les tarifs dans le temps ? (Coûts fixes et variables).
- Pour l'audition MUBI : J'ai vu que vous étiez présent sur la plateforme Letterboxd. Quelle est votre stratégie de communication sur la plateforme ? Pour l'audition Arte : Regardez-vous systématiquement les films que vous faites remonter en sélection ? Est-ce que les critiques vous aident dans l'éditorialisation de vos contenus ?
- Pour les plateformes : Comment justifier auprès des usagers de vos choix éditoriaux ? Quelle est la durée de vie moyenne d'un film sur votre plateforme ? Garantissez-vous le maintien des titres dans votre catalogue ?

## **3. Identifier des modèles inspirants.**

- Pour l'audition Filmstrieben (Danemark) : Comment sont-ils parvenus à négocier les droits pour les mettre à disposition gratuitement dans tout le pays ? Quelle est l'origine de la création de la plateforme et de cette mutualisation des collections audiovisuelles ? A combien négocient-ils les achats ? Quelle durée de vie un film sur la plateforme ? Ont-ils un catalogue récent ? Ou seulement du patrimoine ? Combien de titres ?
- Pour l'audition Laurie Schmitt : Pensez-vous qu'une plateforme publique nationale soit envisageable pour les bibliothèques ? Ou dans un cadre plus large (Prisons,

hôpitaux) ? Pensez-vous que le secteur privé s'opposerait à la génération d'une telle plateforme qui pourrait atteindre au droit de la concurrence ? Selon vous, quelle serait l'échelle idéale pour mutualiser des compétences en curation, les moyens financiers et la gestion technique et humaine d'une plateforme publique ? Communauté de commune ? Département ? Région ? Etat ? L'État et le CNC ont déjà financé des expériences locales de grande envergure (Sillon Lorrain), est qu'une plateforme nationale coûterait plus ou moins cher ? Échelle de tout le pays, crainte du secteur ou inversement : poids dans la négociation. Selon-vous comment les bibliothèques doivent-elles se positionner pour pouvoir obtenir une plateforme nationale ? Dans un environnement aujourd'hui saturé d'offres de VOD multiples, propice à un contexte de « platformisation » des pratiques culturelles, identifiez-vous des aspects sur lesquels pourraient jouer les médiathèques pour affirmer leurs spécificités ?

- Pour l'audition la médiathèque du Sillon Lorrain : Comment avez-vous monté votre projet de plateforme régionale ? Quels coûts pour une telle plateforme ? Développement et maintenance annuelle ? Combien de titres ? Quelle rotation des collections ? Nouveautés ? Patrimoine doc et CM ? Comment prenez-vous en charge la curation ? Est-ce facile de faire la médiation ? Avec quels résultats ?
- Pour l'audition Médiathèque numérique d'ARTE : Est-ce que les outils de personnalisation sont utilisés par les bibliothèques et avec quels résultats ? Si peu : sont elles au courant, familières techniquement et en capacité de personnaliser leur site ?
- Pour l'audition ABF/Ministère... le sujet des portails : Les bibliothèques choisissent CVS pour leur bouquet leur permettant de relier d'autres ressources électroniques (livres numériques, musique etc.) : quelles solutions de remplacement pour développer un portail national qui embrancherait les ressources ? Vers un modèle national de portail d'accès aux ressources numériques qui s'adapterait aux SIGB de chaque bibliothèque ? Des librairies de code libre ? Des développeurs au niveau national qui prêtent main forte aux développeurs locaux ?
- Pour l'audition Arte : Seriez-vous d'accord pour participer à une plateforme nationale accessible au grand public via les bibliothèques publiques ? (dans un objectif de démocratisation de la culture etc.).
- Pour l'audition Éditeurs films : Comment sont identifiées les médiathèques par les acteurs de l'écosystème cinématographique : invisibles, inaudibles, illisibles, peu pertinentes..., relais de premier ordre, rôle de conservation... ? Que pensez-vous du rôle des médiathèques quant aux contenus cinématographiques ? Les éditeurs et distributeurs prennent-ils en considération les bibliothèques dans leurs stratégies de diffusion ? En particulier pour le cinéma patrimonial ? Pour le cinéma documentaire ?